

Une fiscalité innovante pour mieux innover

par Philippe Laurier,
enseignant à l'École polytechnique



DR

■ Il fut un temps où des contribuables exigeaient d'acquitter plus d'impôt : le suffrage censitaire de Louis-Philippe et les us ministériels incitaient le percepteur à minorer le revenu des opposants politiques, pour leur dénier le droit de vote. Ce volontariat n'est plus, et l'heure est aux réformes pour payer moins ou payer mieux.

Ces innovations touchent l'impôt sur la fortune, la consommation – ou le gaspillage. La fiscalité est affaire de contraires, mais des pionniers, dont Maurice Allais et Maurice Lauré, ont su mettre de la logique dans un système dont l'opacité est calculée.

« L'ardente obligation » est de mettre notre appareil fiscal au service d'une sortie de crise par le haut, en favorisant les ruptures technologiques. La fiscalité des périodes d'après-guerre a soutenu l'investissement (dans l'appareil de production et le logement). Celle de l'après-crise soutiendra l'innovation, source de cet investissement. La France est bien placée avec le Crédit impôt recherche et pourrait pousser son avantage pour devenir un des laboratoires de la planète.

Nos inventeurs indépendants sont régulièrement loués. Or, même si le dépôt d'un brevet coûte peu en soi, le statut des inventeurs est un des moins enviables du Code des impôts, au point d'espérer l'apparition d'un statut de microentrepreneur innovant.

Nos jeunes pousses peinent souvent à trouver un second souffle, et sont achetées par des multinationales étrangères. Or notre fiscalité sur le capital-risque mène à cette issue : adoption d'horizons de court-moyen terme, inférieurs à une décennie, faveur donnée à la plus-value, donc au réflexe de revente. Pour forger une logique patrimoniale de durée et stabilité, que n'a-t-on repris la loi sur les œuvres d'art, exonérées d'ISF et progressivement sur la plus-value, et dont le mécanisme d'évaluation lors d'un héritage aboutit à une taxation minimale ?

L'innovation fiscale ne peut rester un art du court terme, et doit « inventer » du temps et des ressources pour les créateurs. ■